16e ANNEE — N° 776 PARAIT LE SAMEDI 20 Janvier 1900

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LE RACHAT

Avec une légéreté inouie et coupable le Gouvernement touche à tous les rouages de la vie morale et matérielle de la nation. Encore les textes législatifs peuvent ils rester vains en ce qui concerne la liberté de conscience, d'enseignement et d'association.

Les mœurs, les usages la coutume et la conscience ne suivront pas les fluctuations d'une législation aussi facilement qu'il peut le désirer.

Mais il est des matières où en voulant s'aventurer avec cette légèreté, on risque de bouleverser du jour au lendemain tout le pays.

A cette heure, ce sont les chemins de fer que le gouvernement, piqué et talonné par la mouche socialiste, rêve de racheter sans savoir pourquoi ni comment.

Quelle raison milite en faveur de cette mesure ?

On ne rompt pas un contrat sans motif important et l'Etat est lié aux compagnies par des conventions qui ont été conclues à son instigation et à sa décharge pour l'exonérer d'une charge qu'il ne pouvait assumer,

Ces conventions, les compagnies les ont signées à leur corps défendant, cette tache elles l'ont assumée.

Soutiendra-t-on qu'elles n'ont pas su la mener à bout ?

Il n'y a qu'à jeter les yeux sur une carte de France et à la comparer avec celle des pays voisins pour être édifié et fier.

Et chaque année de nouvelles lignes s'ajoutent aux anciennes et les lignes déjà en exploitation sont l'objet de travaux d'amélioration incessants.

Pendant l'année 1898, une annnée normale, les quatre compagnies dont on propose le rachat immédiat, l'Est, l'Ouest, l'Orléans et le midi, ont dépensé plus de cent trente trois millions tant en travaux de construction de nouvelles lignes que pour l'améliorations des anciennes.

Pour satisfaire et suffire aux nécessités croissantes du trafic aux exigences grandissantes du public, au progrès sous toutes ses formes, elle ont augmenter leur matériel dans des proportions considérables, et fait les transformations nécessaires dans les plus larges limites.

C'est ainsi par exemple, que depuis 1883, l'Est a dépensé cent onze millions à l'achat de 528 locomotives, de 2.407 voitures à voyageurs, de 12.788 fourgons et wagons à marchandises, en même temps qu'il augmentait sa puissance de traction de 52 o|o et sa capacité de transport de 7 o|o.

Que veut-on et que peut-on exiger de plus ?

Le rachat n'est donc ni nécessaire ni utile. Injuste, il constituerait au point de vue financier une faute lourde dont les conséquences seraient : un milliard d'impôts et deux cent mille nouveaux fonctionnaires.

Aussi les protestations s'élèvent de tous côtés. Où nous ménera cette manie de socialisation.

Les chambres de commerce, notamment celle de Nantes, Bordeau, Orléans, St-Nazaire dans les mois derniers ont protesté contre le principe et l'opportunité du rachat.

Demain ce sera le pays tout entier, éclairé, qui dira son mécontentement et signifiera à ses singuliers gouvernants sa confiance dans l'industrie privée qui n'a rien fait pour la perdre et démériter.

L. M.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Bal. — Les conscrits de la Classe 1899, offrent ce soir samedi un grand bal dans la vaste salle du restaurant Donzion. Comme toutes les années, danseurs et danseuses accourront en grand nombre à l'invitation des futurs troupiers.

Foire. — Lundi prochain se tiendra dans notre Ville l'importante foire de Saint-Antoine, à laquelle participent le plus, les doux compagnons de ce Saint.

Musique. — A l'occasion de l'ouverture de l'exercice 1900, la commission de la société musicale les Touristes des Alpes, prie les personnes désireuses de faire partie de la société comme membres honnoraires de vouloir bien se faire inscrire chez M. Tardieu président où chez M. Clergue trésorier.

Carnaval. — « Les gens qui rient sont de braves gens » dit un vieux dicton et Sistetron désireux de garder sa vieille réputation de bonhomie, Sisteron veut rire, Sisteron profite de Carnaval 1900 pour se lancer dans les plus belles équipées. Sa jeunesse est à cette heure toute en l'air, pendant que les jeunes gens s'ccupent de l'ensemble de la fête, organisent, bals, concerts, cavalcade, banquets etc... les jeune filles, en secret, combinent des costumes, taillent, coupent et recoupent, soie, satin, satinette.

En effet un comité dont fait partie toute la jeunesse du pays plus de 100 membres sont inscrits) s'est formé et avec l'assentiment et le concours de la municipalité, organise de grandes fêtes pour le Carnaval prochain.

La population acceuille avec bienveillance cette initiative et les souscriptions sont nombreuses sur la liste du comité. Sans être indiscrets nous pouvons dire que le programme comprend de nombreux bals avec prix pour les plus beaux costumes, un concert par la sympathique société les Touristes des Alpes, des mascarades sensationnelles, des banquets et enfin comme clou une grande cavalcade terminée par un brillant feu d'artifice.

Connaissant l'entrain et la tenacité de nos jeunes compatriotes nous sommes certains du succès de leur entreprise dont nous les félicitons vivement.

***

Plusieurs personnes nous ayant demandé si ces fêtes étaient dûes à un groupe privé, nous tenons à faire connaitre que ces fêtes sont organisées non par un groupe mais par la jeunesse entière de la Ville et qu'un comité régulier est formé. La municipalité a donné à ce comité son approbation et un concours efficace.

"FEUILLETON DU SISTERON-JOURNAL"

2

LA SOIF DU SANG

PAR

S. GARNIER

I

Innocente ou coupable ?

Vous, Conrad de Berkheim, vous présiderez ces assises solennelles ; vous, Paul Belcourt, vous prendrez la parole au nom de l'accusation ; vous, Henri de Villeneuve, vous assisterez Belcourt ; et vous Georges Darmant, vous vous chargerez de défendre l'accusée, car nous n'entendons prononcer notre sentence que l'orsque la lumière, toute la lumière aura été faite. — Quant à moi, je me bornerai à mettre sous vos yeux les preuves receuillies au cours de longues instructions à laquelle je me suis livrée, et après avoir entendu les témoins que j'ai pu réunir ici, les dépositions décisives qu'ils auront faites devant vous, vous jugerez en votre âme et conscience. — Ainsi messieurs, ne perdons pas de temps. Dès que notre président aura ouvert la séance et qu'il m'aura accordé la parole, je vous donnerai connaissance de l'acte d'accusation.

Alors, autour d'une grande table, disposée à cet effet au milieu du salon et recouverte d'un tapis vert, s'assirent Conrad de Berkheim, Paul Belcourt et Henri de Villeneuve, tandis que Georges Darmant et Alice de Brernsdorf prenaient place en face de ce tribunal improvisé.

— La séance est ouverte, proclama le président, la parole est à la comtesse Alice de Bernsdorf pour la lecture de l'acte d'accusation.

La Jeune femme se leva immédiatement et d'un ton grave commença la lecture suivante :

« Le 17 juillet 188..., dans la petite ville de Krisberg, en Bohême, se passait un événement tragique. Le Comte Alexandre de Stichelberg et le lieutenant Jehan de Liouville, tous deux en garnison dans cette ville étaient deux amis d'enfance, deux camarades d'arme dont jamais aucun nuage n'avait altéré les excellentes relations.

» Un beau soir, au cours d'une représentation du cirque French qui était venu s'installer à Rrisberg, le compte Alexandre sans discution préalable, sans explication d'aucune sorte avec son camarade, déchargeait à bout portant son revolver sur Jehan et le tuait du coup. L'enquête de la justice établit que les deux jeunes gens étaient épris l'un et l'autre, d'une écuyére, Rosa Lind, qui fesait parti de la troupe French ; que, par conséquent, le meurtre avait eu pour mobile la vengeance. Mais l'avocat du comte Alexandre parvint à convaincre le jury que son client ne jouissait pas de ses faculté mentales. — Le comte Alexandre de Stichelberg fut aquitté.

» Or, il sésulte d'une instruction plus minutieuse ouverte après le procés par la comtesse Alice de Bernsdorf et basée sur un témoignage irrécusable que, seul, le comte Alexandre était amoureux de Rosa Lind, et que celle-ci, sentant en Jehan de Lionville un ennemi qui pouvait quelque jours devenir dangereux pour, elle grâce à l'influence qu'il exerçait sur son camarade, avait un stratagème odieux pour amener une brouille entre les deux hommes : elle avait fait fabriquer une fausse lettre du lieutenant Jehan, lettre dans la quelle celui-ci, tout en déclarant sa flamme à l'écuyère, lui dévoilait les fiançailles du comte avec une riche héritière d'Autriche.

» Cette fausse lettre elle l'avait mise sous les yeux du comte qui, n'écoutant que sa colère, n'avait pas hésitait à recourir à un crime pour se venger de la prétendue trahison de son ami.

» Nous disons tout à l'heure que ces faits était démontrés par un témoignage irrécusable. En effet, l'auteur de la fausse lettre, seule cause de la mort du malheureux Jehan, le baron de Volkentein, est prêt à témoigner devant vous en ce sens.

(*A Suivre*)

© VILLE DE SISTERON

Fête de la Baume. -- A l'occasion de la fête de la Baume, la Musique des Touristes, donnera un Concert de 2 à 3 heures du soir.

CAISSE D'ÉPARGNE

Seance du 14 Janvier 1900

Résultat des Opérations

Versements : 56, dont 14 nouveaux . a .	16 644 fr. 00
Remboursements ; 76, dont 4 pour solde .	7075 fr. 31
Différence en faveur des versements . . .	9578 fr. 69 c.

Les Bas-Alpins à Paris. — La Société fraternelle des Bas-Alpins de Paris a tenu le 23 décembre 1899 à son siege social, Salon du café des Variétés, Boulevard Montmartre, N° 9, son assemblée générale annuelle

Après un rapport du Secrétaire sur la situation morale de la Société, les comptes du trésorier, pour l'année 1899, ont été approuvés. Puis ont à procédé au renouvellement des membres sortants du Comité ainsi qu'à l'élection du bureau.

Le Comité se trouve ainsi composé

Président : MM. Henri Brun, sous-chef de Bureau au ministère des Finances.

Vice-Présidents: Lucien Coste, Lieutenant Colonel ; Alexandre Agnel, Fabricant de parfums ; Pierre Arnaud, Etudiant en droit.

Secrétaires : Léon Tourniaire, Rédacteur au Crédit Foncier ; Eugène Sola, Comptable au chemin de fer du Nord.

Trésoriers : Auguste Bayle, Employé à la Préfecture de la Seine ; André Honnorat, chef-Adjoint du Cabinet civil du Ministre de la Marine.

Administrateurs : Antoine Meynier, Rentier ; Isidore Roux, Industriel, Albert Colomb, Industriel ; Dessalles, Sténographe.

Nomination. — M. Ginel, receveur de l'enregistrement à Vic-sur-Cère (Cantal), est nommé receveur-conservateur des hypothèques à Sisteron, en remplacement de M. Corbel, appelé en la même qualité à Paimbeuf.

ÉTAT-CIVIL

du 12 au 20 Janvier 1900.

NAISSANCES

Doussoulin Paul Marin.

Canton Victorin Baptistin.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Pellegrin Marie Anne Elisabeth épouse Bremond 68 ans.

Entressangle Edouard Abel 2 ans

P-L-M. - A l'occasion des Courses de Nice (12 au 26 janvier 1900) ; du Carnaval de Nice (15 au 27 février 1900) ; des Régates Internationales de Cannes (3 au 30 Mars 1900) ; des Régates internationales de Nice (2 au 16 avril 1900) ; des Vacances de Pâques ; du Tir aux pigeons de Monaco, la compagnie délivrera à NEVERS du 15 décembre 1899 au 30 Avril 1900 inclus, des billets d'aller et et retour, en 1re classe, valables pendant 20 jours :

Cannes và Clerm-F.	Nimes	Mlle	131f,90
Nice và —	—	—	137f,10
Menton và —	—	—	141f,30
Cannes và St-Germ-des-Fosses	Lyon, Marseille		134f.25
Nice —	—		139f,45
Menton —	—		143f,45

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés à la gare de Nevers.

PRETS sur simple signature à long terme 4 o/o. Ecrire Caisse d'Avances, 139, boulevard Saint-Denis, PARIS.

Tous les Dimanches à l'Hôtel des Acacias. — Huitres et Choucroûte.

P. L. M. — *Stations Hivernales: NICE, CANNES, MENTON, etc.* — (Billets d'aller et retour collectifs, valables 33 jours.) — Il est délivré du 15 Octobre au 15 Mai, dans toutes les gares du réseau P. L. M, sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomètres, aux familles d'au-moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble des billets d'aller et retour colletifs de 1re, 2e et 3 classes, pour les stations hivernales suivantes : Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples (pour les trois premières pesonnes) le prix d'un billet simple pour la quatrième personne ; la moitié de ce prix pour la cinquième et chacune des suivantes.

Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

Mots pour rire

Le patron d'un grand restaurant fait appeler sa bonne :

— Victoire vous me mettrez dorénavant de coté toutes les toiles d'araignées que vous pouvez trouver dans les coins Il est temps de commenencer la toilette de nos bouteilles de « vin vieux » en vue de l'Exposition.

Un sénateur renouvelable regagne son département en toute hâte.

Il somnole dans un coin du wagon, quand le cri d'un employé le réveille à demi.

— Dix minutes d'arrêt !... Buffet !...

— Buffet ? murmure notre dormeur ; c'est dix ans de bannissement, et non pas dix minutes.

LECTURE POUR TOUS

L'actualité n'est pas l'unique souci de cette Revue extraordinaine, les LECTURES POUR TOUS publiée par la librairie Hachette et Cie. Elle fait aussi une large parts au œuvres d'imagination, dramatiques ou divertissantes, au arts, aux sciences. envisagés sous leur plus attrayants aspects ; en un mot à tout ce qui peut nous intéresser, nous émouvoir, ou satisfaire, par de nombreuses, ilustrations notre curiosité toujours en éveil. On en jugera par ce sommaire du numéro de janvier.

S. M *François-Joseph, Empereur d'Vutriche* ; *L'Ame des fleurs, les parfums* ; *Les vendanges. Fêtes de l'Art et de la gaîté* ; *Une Histoire de Brigands* ; *Sur les Pontone espagnols,* Souvenirs d'un Prisonnier de guerre en 1808 ; *Les mystère du Théâtre,* comment on monte un Opéra ; *Au pays de l'or.* le Transwaal, Etrangers contre nationaux ; *Les Vertue de l'Annonce* ; *Le Fakir,* roman.

Le numéro 50 cent. — Abon. : Un an : Paris 6 fr Départ. 7 fr. ; Etr. 9 fr.

MATIN FLEURI

Sur les êtres et les choses
S'ouvrent les yeuv bleus du jour ;
L'Aurore effeuille des roses
Pour le réveil de l'Amour.

O songeuse que j'adore,
Si ton dernier rêve est doux,
La vie est plus douce encore :
Ne dors plus ! embrassons-nous !

Tout renaît ou va renaître,
Quel bon soleil, quel air pur !
Viens chanter à ta fenêtre,
Le front dans l'or et l'azur !

Debout ! et qu'on se dépêche !
Ce matin, pour les amants.
Les fleurs, en toilette fraîche,
Ont mis tous les diamants,

Ce matin, parmi les branches
Aux chatoyantes couleurs,
Flotte sur les vapeurs blanches
L'âme divine des fleurs,

Ma petite inspiratrice,
Flanons aux champs ce matin,
Comme Dante et Béatrice
Dans le Céleste jardin !

Viens ! la terre au ciel ressemble ;
Les roses et les bleuets
Que nous cueillerons ensemble,
Ne se faneront jamais.

MIMOSA.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Etude de Me Ch. BONTOUX,
AVOUÉ, LICENCIÉ EN DROIT
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE

PAR EXPROPRIATION

Il sera procédé le Mercredi vingt-un février mil neuf cent à DEUX heures de l'après-mini à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au Palais de justice, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés, situés sur la commune de SISTERON département des Basses-Alpes.

DESIGNATION

DES IMMEUBLES A VENDRE

PREMIER LOT

Ecurie et cave située dans l'enceinte de la ville de Sisteron, rue Poterne, portée au cadastre sous le numéro 151p. de la section G. du plan cadastral ; confrontant : au levant, la veuve Silvy ; au couchant, la veuve Bremond, au midi la rue.

Mise à prix : Vingt-cinq francs.
ci . . . . . 25 francs.

DEUXIÈME LOT

Propriété arrosable en natnre de labour et vigne, située à Sisteron, au quartier des Près-Hauts, d'une contenance d'environ 7 ares 20 centiares, numéro 583 de la section B. confrontant : du levant et du midi béal d'arrosage ; du couchant, gravier de la Durance ; du nord, Jourdan.

Mise à prix : Vingt francs.
ci . . . . . 20 francs.

TROISIÈME LOT

Propriété en nature de labour, ensemencée en sainfoin, vigne et bois taillis, située à Sisteron, au quartier de l'Adrech ; d'une contenance d'environ 77 ares 87 centiares, numéros 516p. 517p. 517p. 518 bis et 518p. ter. . confrontant du nord, le communal , du couchant Latil Epiphane et des autres côtés, Latil Paul

Mise à prix : Deux-cents francs.
ci . . . . . 200 francs.

QAUTRIEME LOT

Propriété en nature de labour ensemencée en sainfoin, vague et bois taillis avec petit bâtiment rural, située à Sisteron, au quartier de l'Adrech, d'une contenance d'environ 65 ares 95 centiares, portée au cadastre sous les numéros 551p. 552p, 553p. et 554p. de la section F. confrontant : dd nord, le communal ; du levant, Latil Epiphane ; du midi, le chemin rural.

Mise à prix : Cent francs.
ci . . . . . 100 francs.

CINQUIEME LOT

Propriété en nature de labour avec bâtiment rural en ruines, située à Sisteron, au quartier des Eygatières d'une contenance d'environ 61 ares 90 centiares, numéros 974 p. 975 et 977 de la section F. ; confrontant : du midi, le vallon ; du levant, le vallon des Eygatières ; du nord, Lieutier Auguste et du couchant, épouse Lieutier née Latil,

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 francs.

SIXIÈME LOT

Labour avec bâtiment rural ou partie de bâtiment rural, situé à Sisteron, au quartier de Parésous, d'une contenance d'environ 1 hectare 7 ares 10 centiares, numéros 1001, 1003 et 1004 de la section F. confrontant : du midi, chemin rural ; du couchant Latil, femme Lieutier et autres : du nord, veuve Bremond.

Mise à prix : Quatre cents francs
ci . . . . . 400 francs.

SEPTIEME LOT

Propriété en nature de labour et oliviers, non ensemencée, située à Sisteron, au quartier de Pierravons d'une contenance d'environ 70 ares 73 centiares, numéros 1650p. 1651p. 1652p. 1654p. 1655p. 1656p. et 1653p. confrontant : du midi et du couchant Latil, femme Lieutier, du levant, veuve Bremond et veuve Justet.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci . . . . . 50 francs.

HUITIEME LOT

Propriété en nature de labour inculte, hermas et aride, située à Sisteron, au quartier de Tilette, d'une contenance d'environ 38 ares 23 centiares; numéroo 1888p. 1889p. et 1890p de la section B, confrontant ; du midi, Vallon du Mardaric et du nord Estornel.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 francs.

Ces immeubles ont été saisis réellement à la requête : 1° de la dame Thérèse BOUCHET, veuve Benoît REYNAUD, sans profession, demeurant et domiciliée è Sisteron ; 2° de Alphonse REYNAUD, entrepreneur de Travaux publics demeurant et domicilié à Marseille, ayant pour avoué Me Charles BONTOUX.

CONTRE :

1° Paulin-Toussaint LATIL, propriétaire à Sisteron : 2° La dame Augusta LALIL, son épouse; tous deux demeurant et domiciliés ensemble à Sisteron.

Suivant procés-verbal de Margaillan, huissier à Sisteron, en date des onze et treize novembre mil huit cent quatre-vingt - dix - neuf, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothéques de Sisteron, le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, volume 43, numéro 14.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles pour raison d'hypothèque légale, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements, s'adres- à Me BONTOUX, avoué à Sisteron, constitué pour les créanciers poursuivants.

L'avoué poursuivant :
C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron le dix-neuf janvier mil neuf-cent, Folio 4 Case 23,

Reçu, un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Signé : CORBEL.

Tribunal de Commerce
DE SISTERON

LIQUIDATION JUDICIAIRE

AVIS AUX CREANCIERS

Les créanciers de la liquidation judiciaire de LOMBARD Antoine, cafetier à Sisteron, qui n'ont pas déposé leur titres de créance au gréffe accompagnés d'un bordereau, sont avertis que la vérification des créances aura lieu au palais de Justice à Sisteron le premier février MIL NEUF CENT à DEUX HEURES du soir devant Monsieur Barnaud juge commissaire et qu'ils ont à déposer leurs titres et se présentér le dit jours pour la dite vérification.

Pour extrait conforme.
Le commis-greffier,
PEIGNON.

AVIS AUX CRÉANCIERS

Messieurs les créanciers du sieur FAURE Frédéric, marchand forin à Sisteron, sont invités à se réunir le TRENTE UN janvier mil neuf cent à DIX HEURES du matin, dans une des salles du palais de justice à Sisteron pour délibérer sous la présidence de Monsieur Barnaud juge commissaire de la liquidation, sur la formation d'un concorda ou contrat d'union.

Pour extrait conforme.
Le commis-grffier,
PEIGNON.

A louer présentement

RESTAURANT DONZION

S'y Adresser

© VILLE DE SISTERON

AUBERGE du TIVOLI

Près du Casino SISTERON

TENU PAR

HENRI BACHELIER

Dans cet établissement on trouve tout le confortable de la bonne cuisine bourgeoise ; ainsi que des salles, chambres, grandes écuries et remise. Une salle a titre gracieux est à la disposition des Sociétés, réunions, etc., etc.

A CÉDER

UN MATÉRIEL CONPLET

DE BOULANGERIE

EN TRÈS BON ÉTAT

Agencement et Clientèle

S'adresser au bureau du Journal

A la Taille Elégante

Mlle Louise CABLE

Corsetière des premières maisons de Marseille

Corset sur mesure de formes les plus modernes et les plus élégantes, depuis dix francs.

Garantis comme solidité.

Réparations en tous genres a des prix modérés.

Grand-Place, 7, Sisteron.

A VENDRE

dans de bonnes conditions

UNE BICYCLETTE PNEU

Un Comptoir de Magasin

et une

BALANCE A L'ÉTAT NEUF

S'adresser : 56, rue Droite.

ATELIER DE REPASSAGE

APPRET AU NEUF — GLACAGE

Mademoiselle Th. CHABERT

Rue du Glissoir, 13, **Sisteron**

ON DEMANDE UN APPRENTI

à l'Imprimerie du Journal

A VENDRE D'OCCASION

Un manège à un cheval

En très bon état, système Mougotte

S'adresser à M: ARMAND fils propriétaire à Château-Arnoux.

Grande Boucherie

NOUVELLE

B. REYNAUD

Rue Mercerie, Sisteron

Ancienne Maison Chrestian

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 17 Janvier 1900

Notre marché est calme et ferme mais sans affaires : On s'applique plutot à conso der les prix. Le 31/2 à 100. 04 Le 3 o/o à 102. 97.

Nos Grandes Sociétés progressent également. le crédit lyonnais à 1.003 le Comptoir national d'escompte à 617 la Société Générale à 600. Le crédit foncier à 722. nos rentes à 203 ses obligations sont très recherchées en ce moment, les cours auxquels elle se sont trouvées ramenées ont suscité des achats nombreux de la part des capitalistes soucieux de faire un placement avantageux.

Cette mesure, rendue nécessaire par l'extension sans cesse croissante de ses transactions, va lui permettre de pouvoir consacrer ses soins à l'étude des diverses affaires qui lui sont soumises. Rappelons en effet qu'en outre de la branche commerciale si productive pour elle, en raison des Agences qu'elle possède dans le monde entier, la Société Générale d'Exportation et d'importation a pour objet de procéder à la constitution et à l'émission de Sociétés industrielle et commerciales et qu'elle a sur ce point, remporté déjà de nombreux et utiles succés pour ceux qui ont fait appel à son concours.

Chemins de fer français calmes.

Le Marché des Lots Turcs est toujours suivi à 127 128.

L'action de la société des Brasseries Zimmer, se traite facilement à 138 d'après les prévisions, les bénéfices minimum seront de 250 000 frs. permettant la distribution d'un dividende de 9 à 10 frs. par titres

Les obligations de la société Générale des Assurances Agricoles le 3 1/2 o/o émises à 160 frs. remboursables à 200 sont demandées à 161 50.

GRANDE LIQUIDATION

Pour cessation de Commerce

BRUN ADOLPHE

RUE DELEUZE (Valaye) SISTERON

M. BRUN à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir de ce jour il sera mis en vente des **Chaussures en tous genres,** fines et fortes pour hommes, femmes, fillettes et enfants, à des prix défiant toute concurrence.

A vendre dans de bonnes conditions de prix

Outillage complet de cordonnerie et TROIS MACHINES A COUDRE en très bon état dont une à tube.

MANÉGE-CARROUSEL

TROIS ÉTAGES

En très bon état à VENDRE à prix modérés

S'adresser à M. Casimir SAUZE, à CAROMBE (Vaucluse).

Belle Laine

longue pour matelas

A la maison RAVOUX, *place de la Mairie.*

AUX 100.000 CHEMISES

3, rue Tapis Vert, MARSEILLE

Vente directe du producteur aux consomateurs.

Série de Chemises repassées à **3 fr. 30 et 4.50**

PRIX FIXES

A VENDRE

UN JOLI JARDIN

d'agrément et de rapport, avec batiment en bon état situé devant-Ville.

S'adresser à Me HEIRIES notaire où au bureau du JOURNAL.

A VENDRE

De gré à gré

UNE PROPRIETE

Sise au quartier de la Burlière, complantée en vigne et arbres fruitiers.

S'adresser à Me HEIRIES notaire ou à Madame Justine BERTHOREL

Modes - Lingerie - Lainages

ANCIENNE MAISON C. LIEUTIER

Célina PETIT Successeur

3, Rue Deleuze, Sisteron

Rubans, dentelles, broderies, grand assortiment de velours, lainages, Manteaux, berêts pour enfants, cravates fantaisie, gants.

PRIX TRÈS RÉDUITS

3. Rue Deleuze, SISTERON (B-A).

Le Gérant : AUGUSTE TURIN

60 années de succès

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894

Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

Exposition nationale ROUEN 1896

Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE **DE RICQLÈS**

Le seul Alcool de Menthe Véritable

DISSIPE *les* **maux** *de* **cœur,** *de* **tête,** *d'estomac.* *les* **indigestions,** *les* **étourdissements**

Souverain *contre la* **Grippe** *et les* **refroidissements**

Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une de tasse de tisane ou de lait chaud

EXCELLENT *aussi pour les* **dents,** *la* **bouche** *et dans les soins de la* **Toilette**

SE MÉFIER des IMITATIONS

EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

UN HASARD PROVIDENTIEL

vient de faire découvrir, dans un vieux *couvent de Jérusalem,* un manuscrit renfermant les RECETTES de ces merveilleux REMÈDES des TEMPLIERS, ayant obtenu jadis ces guérisons presque miraculeuses (dans les *maladies* de *poitrine,* de l'*estomac,* de la *vessie,* du *cœur,* de la *peau* la *goutte,* les *rhumatismes,* l'*anémie,* la *chlorose* etc.) qui font encore l'étonnement des savants de ce siècle. Ni *poisons,* ni *produits nuisibles* n'entrent dans la composition de ces remèdes, si simples qu'ils permettent à chacun d'être *son propre médecin et celui de sa famille.*

M. MALAPERT, à Maiche, (Doubs), dépositaire de ce précieux manuscrit, prenant pour sienne la devise de ces moines médecin *offre* la brochure explicative à toute personne qui joint à sa demande un timbre de 0 fr. 15 ce pour la recevoir franco.

EN 20 JOURS GUERISON RADICALE de l'Anémie

Par l'ELIXIR DE St-VINCENT-DE-PAUL

Seul Produit autorisé spécialement.

Pour Renseignements, s'adresser chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, PARIS GUINET, Pharmacien-Chimiste, 1, Passage Saulnier, Paris.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

ANÉMIE EN 20 JOURS GUERISON RADICALE par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL

Renseignements chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, Paris. GUINET, Pharm., 1, Passage Saulnier, Paris et toutes Pharm. — *Broch. franco.*

PAPETERIE - RELIURE

HENRI BECKMANN, RELIEUR

N° 23, RUE DROITE, N° 23, SISTERON (BASSES-ALPES)

M. HENRI BECKMANN à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son atelier de Reliure est transféré dans la rue Droite, Maison BEC Hippolyte, ferblantier, N° 23, et qu'il a joint à son atelier les articles de **papeterie,** les **fournitures de Bureau et Scolaires.**

M. Henri Beckmann, espère tant par les soins apportés à son travail que par la modicité de ses prix conserver ses clients et faire mieux encore pour s'attirer la confiance du public. 1-12

X EX-SOMNAMBULE X

Vu les nombreux **LOTS** que la chance a désignés aux personnes qui ont suivi ses conseils elle donne **gratuiment,** ses expérimentées indications à la personne digne d'intérêt qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné. Ecrire et joindre timbre pour réponse.

à Mme FÉE MRSEILLE (B-du-Rhône)

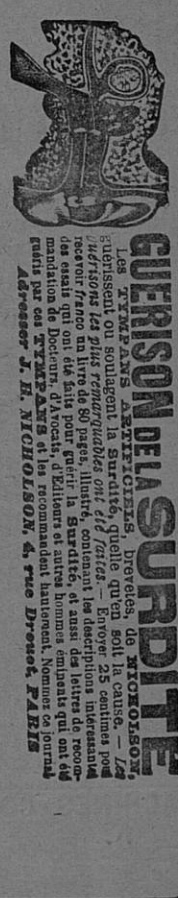

GUERISON DE LA SURDITÉ par les TYMPANS ARTIFICIELS, brevetés, de NICHOLSON, qui guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — *Les résultats les plus remarquables ont été faits.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir franco un livre de 180 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes de cas guéris, plus quelques certificats d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces TYMPANS et les recommandent hautement. Nommez ce journal. *Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS*

GROS LOTS { **500.000 FRANCS**

100.000 FRANCS — 100.000 FRANCS

10 NUMÉROS pour 5 francs — 8 Numéros pour 3 francs

Pour **5** francs on reçoit **10** Nos part. 1e Tirage **Panama à Lots,** *15 février prochain*

Pour **3** francs on reçoit **8** Nos part. 1e Tirage **Bons du Congo,** *20 février prochain.*

96 lots, 4,000.000 fr, l'an. Ass. part. **Titres gratuits.** PRIME pour tous. Liste après tirage.

Ecrire de suite : Banque BRESSOUX et Gie, 58, *Rue Maubeuge,* PARIS.

Le Journal de la **SURDITÉ** Donne les derniers renseignements sur tous les traitements existants pour la guerison des *Maux d'oreilles de la gorge et du Nez.* Il suffit pour le recevoir *Gratuitement,* d'écrire *112, boulevard Rochechouart, PARIS.*

PAPETERIE DE L'IMPRIMERIE A. TURIN

Fournitures Scolaires et de Bureaux

Cahiers de Dessin — Copies de lettres — Encres

© VILLE DE SISTERON

MAISON DE CONFIANCE - FONDÉE EN 1848

L. PEYROTHE

Rue Mercerie, SISTERON, (Basses-Alpes.)

BIJOUTERIE, HORLOGERIE
ORFÉVRERIE, OPTIQUE
GRAND ASSORTIMENT DE BIJOUTERIE
OR, ARGENT, DOUBLÉ ET NICKEL
Orfévrerie, Argent et Ruotz 1e titre.
DIAMANTS ET PIERRES FINES
Spécialité pour Corbeille de Mariage

BIJOUX DES ALPES
Horlogerie Garantie de Paris, Besançon
ET GENÈVE
INSTRUMENTS DE PHYSIQUE ET DE MATHÉMATIQUES
LUNETTERIE FINE DE MOREZ
Longues vues et Jumelles choix supérieur
RÉPARATIONS TRÈS SOIGNÉES ET GARANTIES

Achat au plus haut Cours des matières Or et Argent

La Grande Savonnerie C. FERRIER et Cie
Marseille

SAVON PUR
72 o|o d'huile
"EXTRA" GARANTI

SAVON PUR
72½ o|o d'huile
"EXTRA" GARANTI

LE CHAT

Le SAVON EXTRA MARQUE "**Le Chat**" est un Savon pur fabriqué avec des matières premières de qualité supérieure, il procure une économie de 30o|o sur le poids du savon employé

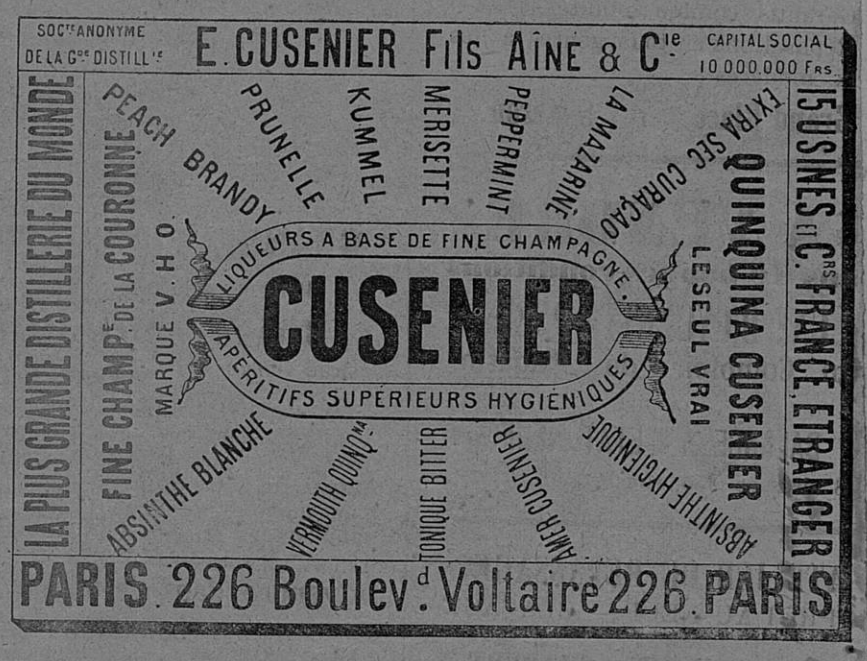

PAPETERIE DE LUXE ET ORDINAIRE

CAHIERS
de
DESSIN
Papier Ingre

ENCRES CARDOT
NOIRE ET DE COULEUR

REGISTRES
COPIES DE LETTRES

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE
CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)
AUG. TURIN
Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions
La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*
LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE
FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

CARNETS
A SOUCHE
Timbres en Cahoutchouc
CIRE A CACHETER
Carnets d'Échéances
CARNETS
DE POCHE

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS
DAVIS
AGENCE GÉNÉRALE : MAISON ELIAS HOWE, fondée en 1863, 48, Boulᵈ Sébastopol, 48, Paris. — L. ANDRÉ & Cie.

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal
PRIME **LA RENTE** GRATUITE
reçoivent Gratuitement en prime
Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.
La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — **Un An : 6** fr. - 5, Rue Drouot, PARIS

L'EAU SOUVERAINE
du Docteur BARRIER Faculté de Paris
Spécialiste des maladies de la peau
PRIX : FR. 3.50
GUÉRIT rapidement les PLAIES
MAUX DE JAMBES
VARICES
ULCÈRES
VARIQUEUX
DARTRES, ECZÉMAS
Consultations gratuites du Dr BARRIER
Phie de l'Éléphant, 6, rue Saint-Côme. Lyon
Dépôt à Sisteron : Pharmacie FERRAND

AVIS AUX BLANCHISSEUSES !!
DEMANDEZ PARTOUT
Le savon "LE MOISSONNEUR"
Léon MICHEL, fabricant
SALON (BOUCHES-DU-RHONE)
Représenté par F. COULON
SISTERON (Basses-Alpes.)

Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON